Université de Bretagne Occidentale

DU Adolescents difficiles : approches psychopathologiques, éducatives, sociologiques et judiciaires

Objectifs

Aptitudes et compétences
L'intervention de plusieurs acteurs est souvent indispensable pour accompagner efficacement les adolescents.
Cette formation a pour objectif de faciliter la mise en place d'actions d'accompagnement coordonnées sur un même territoire.
Dans la perspective de développer cette capacité à travailler en réseau, les enseignements visent à :
> Mieux identifier les partenaires et acteurs du réseau ; de mieux utiliser les ressources de travail en réseau sur leur territoire pour articuler les accompagnements réalisés sur le terrain.
> Acquérir les savoirs indispensables (développés notamment dans le champ de la psychiatrie, des sciences humaines et juridiques) pour accéder à une meilleure compréhension des adolescents d'aujourd'hui et de leur environnement.
> Développer une meilleure connaissance du processus de l'adolescence, des pathologies et des troubles du comportement.
> Connaitre les nouvelles approches thérapeutiques relatives notamment aux troubles du comportement et aux conduites d'agression.

Conditions d'accès

Public
La formation est destinée aux professionnels (ou futurs professionnels) impliqués dans la définition et la mise en oeuvre des actions d'accompagnement des adolescents :
> Santé : infirmiers, cadres infirmiers, psychologues, psychiatres, médecins généralistes, médecins scolaires, pédiatres, internes en psychiatrie et pédopsychiatrie, personnels des maisons d'adolescents.
> Éducation nationale : personnels des écoles (CPE, enseignants, formateurs, chefs d'établissements, infirmiers scolaires, psychologues scolaires, chefs d'établissement).
> Justice : personnels socio-éducatifs de la Protection judiciaire de la jeunesse (secteur public et secteur associatif habilité), psychologues, cadres ou personnels de l'administration pénitentiaire, magistrats, avocats.
> Secteur social : travailleurs sociaux et cadres des collectivités territoriales et du secteur social habilité, personnels exerçant des actions d'insertion et de prévention spécialisées (missions locales, éducateur de rue…), assistants familiaux.
> Secteur médico-social : personnels éducatifs, soignants, pédagogiques ou administratifs des IME, ITEP, CSAPA, CMPP, CAMSP ou apparentés.
> Police et gendarmerie : brigades des mineurs, brigades de sûreté urbaine, brigades de prévention de la délinquance juvénile, formateurs des fonctionnaires de police et gendarmerie, agents de l'administration pénitentiaire.
> Étudiants en formation supérieure, dont le projet professionnel est en lien avec la prise en charge des adolescents en difficulté (niveau master 1 minimum).

Conditions d'accès
> en formation continue : à minima être titulaire du baccalauréat et avoir une expérience significative auprès des adolescents.
> en formation initiale : être interne en médecine ou étudiant en master avec un projet professionnel en adéquation avec le DU.
La Commission Pédagogique du diplôme statuera sur les candidatures qui ne répondraient pas tout à fait aux prérequis fixés ci-dessus.

Infos pratiques

Service de la Formation Continue et de l'Alternance à Brest

Contacts

Responsable pédagogique
Guillaume BRONSARD
Contact administratif
Jean DELHOMMEAU
jean.delhommeau@univ-brest.fr
Tel. 02 98 01 80 55

Université de Bretagne Occidentale

Programme

Programme

I. Qu’est- ce qu’un adolescent difficile ? (36h)

Définition de l’adolescent difficile

Nouvelles familles

Développement de l’enfance à l’adolescence

Adolescence et travail en réseau (exemple de Muta’jeunes)

Adolescences, cultures et interculturalités

Les institutions face aux adolescents en crise

II. Psychopathologie et clinique éducative (36h)

Délinquance, trouble des conduites

Addictions et toxicomanies

Suicide et suicidalité

Epidémiologie des troubles mentaux chez les adolescents placés

Psycho-traumatismes, carence de soin précoce

Attachement à l’adolescence

Violences conjugales

Radicalisation et emprise idéologique à l’adolescence

Approches neuro-développementales des comportements

Clinique de la violence

III. Les réponses professionnelles (36h)

Les MDA (Maison des Adolescents)

La PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse)

L’ASE (Aide Sociale à l’Enfance)

Tribunaux pour enfant, brigade des mineurs, police spécialisée

Le secteur médico-social (Instituts Thérapeutiques, Educatifs et Pédagogiques, instituts médico-éducatifs…)

La scolarité adaptée

Pédopsychiatrie sociale

Hospitalisations et alternatives à l’hospitalisation

Traitements médicamenteux

Littérature, art et soin

Films : mémoire de sauvageons, Témoignages d’anciens adolescents placés

Dernière mise à jour le 06 juin 2023